

Pour un rhum “traditionnel” moins taxé

La députée européenne Margie Sudre a défendu récemment une proposition du conseil du Parlement européen autorisant la France à appliquer un taux d'accise réduit sur le rhum “traditionnel” des départements d'outre-mer consommé sur le territoire national.

Le droit d'accise est une taxe appliquée sur certains produits tels que l'alcool ou le tabac afin d'en dissuader la consommation. Il vient s'ajouter aux taxes déjà présentes sur ces produits (TVA et octroi de mer). Depuis une décision du Conseil datant de 2002, la France était déjà autorisée à appliquer un taux d'accise réduit sur sa production de rhum jusqu'au 31 décembre 2009.

La nouvelle proposition, qui devrait être définitivement adoptée par le Conseil dans les prochains jours, devrait donc étendre le dispositif fiscal actuel en volume et en durée. Le régime fiscal concerne un contingent en nette augmentation, sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2012.

Margie Sudre, qui a fermement défendu ce texte en commission du développement régional, a tenu à expliquer son vote par les difficultés que rencontre actuellement la filière canne dans les départements d'outre-mer. Le secteur est, en effet, fortement handicapé du fait de l'ultrapériphérie, de l'étroitesse des marchés locaux et des reliefs accidentés de ces îles. À cela vient s'ajouter périodiquement l'effet de différents phénomènes cycloniques. Toutes ces raisons concourent à un prix élevé de la canne dans les régions d'outre-mer et donc à fragilisation de la filière.

Margie Sudre a tenu à rappeler que la production de rhum faisait tourner 10 distilleries en Guadeloupe, 9 en Martinique, 3 à la Réunion et une en Guyane pour un effectif total de 22 000 emplois. La députée de la circonscription outre-mer a terminé en rappelant que “l'aide européenne permettra d'assurer le débouché commercial du rhum des DOM, en résistant à la concurrence des producteurs ACP et bénéficiera aux producteurs locaux qui étaient dans l'attente d'un signal positif, bien conscients des difficultés extrêmes qui s'annoncent à eux dans les années à venir.”